

Document d'informations clés

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit : Mansartis Ternativ ISR

Code ISIN : FR0013250990 (part I)

Nom de l'initiateur du produit : Mansartis Gestion

Contact : 8, place Vendôme 75001 Paris – +33 1 42 96 10 70 – global@mansartis.com

Site internet : www.mansartis.com

Autorité compétente : Ce fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Mansartis Gestion est agréée en France et réglementée par l'AMF.

Dépositaire : CACEIS Bank

Document mis à jour le : 18 septembre 2023

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : OPCVM

Durée : Le FCP a été créé le 11 mai 2017 et sa durée d'existence prévue est de 99 ans.

Objectif : Le FCP a pour objectif, sur un horizon d'investissement de 5 ans, la recherche d'une performance de long terme, à travers une gestion financière et extra-financière, intégrant des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance. Le FCP met en œuvre une gestion actions internationales à thématique environnementale. L'objectif est d'investir dans des entreprises qui ont une empreinte carbone faible ou qui ont pris la décision de réduire drastiquement leur empreinte carbone en alignement avec les accords de Paris.

Le FCP fait l'objet d'une gestion active. La sélection de titres est le reflet des convictions et des anticipations du gérant. Il met en œuvre une stratégie d'investissement selon le processus suivant :

i) **Détermination de l'univers d'investissement :** La politique d'exclusion intègre des critères financiers (flottant et couverture insuffisants) et des critères extra-financiers (activités incompatibles avec le respect des personnes et de l'environnement). Les émetteurs ayant un niveau de controverse 4 et 5 sur le plan environnemental, social et de gouvernance sont exclus, tout comme les sociétés ayant une note de risque S ou G élevée ou sévère (supérieure à 12, selon l'échelle de notre prestataire Sustainalytics®). L'univers est par ailleurs déterminé par une sélection « best of » : Le FCP a pour objectif durable de créer un impact environnemental positif en investissant dans des entreprises qui ont mis en place des mesures relatives à la lutte contre le changement climatique. Pour répondre à cette objectif, Mansartis ne sélectionne que les valeurs ayant une note de risque E faible ou négligeable (inférieure à 8)

ii) **Sélection de valeurs :** La sélection se fait en prenant en compte des critères financiers (valeurs affichant une croissance forte et durable, une structure financière saine, des dirigeants qualifiés) et extra-financiers (analyse des risques ESG susceptibles d'avoir un impact sur la valorisation des entreprises).

iii) **Construction du portefeuille en matière de durabilité :** Le fonds sera investi uniquement dans des entreprises ayant défini un objectif interne de réduction de leur empreinte carbone et/ou d'atteinte de la neutralité carbone. Au moins 75% de ces entreprises devront avoir validé ou s'être engagées à valider ces objectifs auprès du SBTi. De plus, le FCP a pour objectif de répondre aux grands enjeux climatiques de développement durable définis par l'ONU (ODD – Objectifs de Développement Durable). Pour cela au moins 90% du portefeuille contribuera à l'ODD 13 (Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques) qui est la thématique principale du fonds.

Indice de référence : Le FCP n'a pas d'indice de référence. Aucun indice ne reflète la gestion du fonds. Toutefois, à titre indicatif, le FCP pourra être comparé, a posteriori, à l'indice suivant : MSCI World (AC) (en euro et dividendes réinvestis) La performance du FCP peut s'éloigner de la performance de l'indice.

Investisseurs visés : Tout souscripteur qui souhaite diversifier son patrimoine.

Affectation des revenus : La part I capitalise ses revenus.

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Heure limite de centralisation des ordres de rachats/souscriptions : L'investisseur peut demander le rachat et la souscription de parts chaque jour ouvré de la Bourse de Paris avant 12h (hors jours fériés en France), auprès de CACEIS Bank. Il sera exécuté sur la base de la prochaine valeur liquidative.

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au FCP lui-même, pour 2 périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000 EUR. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le FCP. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et de différentes périodes d'investissement.

Montant investi 10 000 EUR	<i>Si vous sortez après 1 an</i>	<i>Si vous sortez après 5 ans</i>
Coûts totaux	319 EUR	1 159 EUR
Incidences des coûts annuels	3,21 %	1,77 % chaque année

Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique :

- L'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée ;
- La signification des différentes catégories de coûts.

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts ; ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Coûts ponctuels		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	2% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez.	200 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit.	0 EUR
Coûts récurrents		
Coûts de transaction	0,11% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	11 EUR
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,10% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	110 EUR
Coûts accessoires		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

La période de détention recommandée est de 5 ans au minimum en raison de la nature du sous-jacent de cet investissement. Les parts de ce produit financier sont des supports de placement à moyen terme, elles doivent être acquises dans une optique de diversification de son patrimoine. Les rachats sont possibles quotidiennement. La sortie n'entraîne ni frais particulier ni pénalité et doit être dans la mesure du possible anticipée compte tenu de la nature long terme du placement en actions.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement de la société Mansartis Gestion. Pour toute réclamation, vous pouvez contacter Mansartis à l'adresse email : global@mansartis.com ou par courrier à l'adresse suivante : Mansartis Gestion - 8 place Vendôme – 75001 Paris.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Le prospectus et le rapport mensuel du FCP ainsi que le dernier prix connu de ses parts sont disponibles sur le site internet de Mansartis. Les performances passées sur une profondeur d'historique de 5 ans sont consultables sur le site internet de la société de gestion : <https://mansartis.com/fr/actions/ternativ>. Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur le site internet de la société de gestion : <https://mansartis.com/fr/esg>